

Places de stationnement vélos aux gares - Standards de qualité

Les places de stationnement constituent un maillon essentiel dans la promotion du vélo au quotidien. Des installations de stationnement de qualité encouragent notamment les déplacements pendulaires à vélo en direction de la gare. Synthétisées dans cette fiche, les normes VSS et le plan sectoriel des parcs-relais donnent des recommandations pour la planification et l'exploitation des places de stationnement vélo. Cette fiche de recommandation s'adresse à la fois aux autorités communales et entreprises de transports publics.

Dimensionnement

La **norme VSS 40 065** indique la méthode de dimensionnement du nombre de places nécessaires, en se basant sur le nombre de **voyageurs** en départ de la gare. Une première estimation du nombre de places à maintenir ou créer à chaque gare fribourgeoise se trouve dans l'étude des parcs-relais.

Emplacement

Aux gares ferroviaires, il est préférable de recourir à des installations :

- > multiples, si possible situées sur chacun des accès à la gare ;
- > proches des quais (éloignement maximum : 100 m.);
- > dont l'emplacement est **avantageux** par rapport aux places pour deux-roues motorisés et voitures ;
- > si possible en surface;
- > visibles depuis le domaine public, ou bien signalisées ;
- > accessibles en roulant et en toute **sécurité** depuis le réseau cyclable (attention aux points de conflit avec les autres usagers, notamment le trafic routier).

Type d'installation

Les infrastructures **ouvertes** sont privilégiées. Pour augmenter le niveau de sécurité, 20% des places peuvent être proposés dans des boxes à vélo verrouillables. Dans certaines gares, la création de petites vélostations peut être égalment pertinent et judicieuse.

Toiture

Une toiture est recommandée pour **protéger** les vélos des intempéries. Le guide de l'Office fédéral des routes (OFROU) et de la Conférence Vélo Suisse (CVS) donne des précisions pour le choix du matériau (transparent ou opaque) et le dimensionnement (hauteur, débord).



Visibilité en entrée de gare | Münchenwiler-Courgevaux Source : Büro für Mobilität SA



Proximité immédiate du quai ferroviaire | Murten/Morat Source : Büro für Mobilität SA



Velostation verrouillable | Martigr Source: Ville de Martigny



Box a velos verrouillable | Bulle Source : Büro für Mobilität SA

Supports

Pour assurer une protection contre le vol, le vandalisme et les dommages sur les vélos, les supports doivent permettre d'appuyer et d'accrocher le cadre du vélo. Les arceaux (fixes ou mobiles) sont particulièrement adaptés. Des glissières avec surélévation alternée ou un système à double niveau permettent de gagner de la place. Dans le choix du support, il faut également tenir compte des vélos électriques, dont l'utilisation est en constante augmentation: ils sont souvent plus larges que des vélos standards. Des places sans support peuvent être installées pour les vélos spéciaux (vélo-cargo, remorque, etc.).

Eclairage

Si l'éclairage public n'est pas satisfaisant, un éclairage complémentaire est nécessaire pour augmenter la sécurité objective et subjective.

Esthétique

Les aménagements et les infrastructures doivent être **conviviaux**, **spatialement organisés** et tenir compte de l'environnement bâti à proximité.

Entretien

Des installations propres et entretenues augmentent le confort des usagers et contribuent à l'attractivité du vélo. Les infrastructures de stationnement doivent être **nettoyées et réparées** régulièrement. Les vélos abandonnés par leur propriétaire («vélos-ventouses/-épaves») doivent être retirés.

Bonus

Des **services** peuvent être mis à disposition des cyclistes, comme l'installation d'une station de gonflage et de petites réparations, d'une borne de recharge pour vélos à assistance électriques ou de casiers fermés à clé pour déposer des affaires personnelles (casque, pompe, sac à dos, imperméable, lampes à vélo, etc.).



Etrier adapté pour tous type de vélos | Ber Source : Büro für Mobilität SA



Arceaux fixes (2 places par arceau) | Renens Source : Büro für Mobilität SA





Pompes à vélo en libre-service | Bulle et Berne

Sources : Büro für Mobilität SA



Borne de recharge électrique pour 2 VAE | Lugano Source : Büro für Mobilität SA

Service de la mobilité SMo Amt für Mobilität MobA

Grand-Rue 32, 1701 Fribourg T +41 26 304 14 33 www.fr.ch/smo

teamvelo@fr.ch

Sources:

- > Norme VSS 40 065, Détermination des besoins et choix de l'emplacement des aménagements de stationnement pour vélos
- > Norme VSS 40 066, Conception des aménagements de stationnement pour vélos
- > Guide du stationnement des vélos, Office fédéral des routes et Conférence Vélo Suisse, 2008
- > Plan sectoriel des parcs-relais du Canton de Fribourg, 2018

Fribourg, février 2022